



MIEUX NOUS CONNAÎTRE

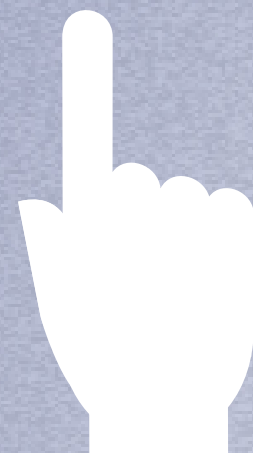
1 - La démarche portée par l'Agence « Une Rivière, Un Territoire » Massif du Jura

2 - La sécurité, un objectif commun

3 - Les modalités d'achats entre EDF et les entreprises

4 - Le fonctionnement et les besoins à venir d'EDF Production Hydraulique

C'EST
PARCE QUE
LES RISQUES
SONT
RÉELS...



...QUE
LES RÈGLES
EXISTENT !

LA SÉCURITÉ ENTRE EDF ET SES PRESTATAIRES...

...UNE RELATION DE
CONFIANCE

CONFIANCE



...UNE VIGILANCE
PARTAGÉE

PARTAGÉE

...UNE SINCÉRITÉ
D'ÉCHANGES

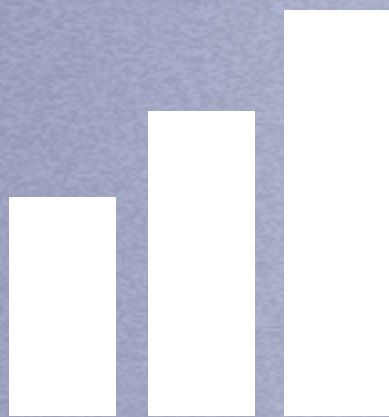
ÉCHANGES

2 - La sécurité, un objectif commun

DES RÉSULTATS INSATISFAISANTS



ACTIVITÉ
HYDRAULIQUE
EN CROISSANCE
SUR
2006 / 2020



plus de
1000 PRESTATAIRES
EN 2015

AUGMENTATION
DES
PRESTATAIRES
SUR LES
AMÉNAGEMENTS
HYDRAULIQUES
D'EDF



POUR LES PRESTATAIRES

DES RÉSULTATS ACCIDENTOLOGIQUES INSATISFAISANTS

NATIONAL

1 ACCIDENT
MORTEL
AU MINIMUM / AN

	EDF	Prestataires
2013	0	2
2014	0	1
2015	0	2

ACCIDENTS
AVEC ARRÊT

	EDF	Prestataires
2013	27	65
2014	52	57
2015	30	66

UNITÉ EST

0 ACCIDENT
MORTEL
SUR LA PÉRIODE
2013 - 2016

ACCIDENTS
AVEC ARRÊT

	EDF	Prestataires
2013	3	9
2014	5	10
2015	0	8



2 - La sécurité, un objectif commun

UN SOCLE DE RÉFÉRENCES COMMUNES

LES 13 RÈGLES VITALES



LES 5 RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS PAR L'UP EST



LA SÉCURITÉ = LE RPP



LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET HABILITATIONS



2 - La sécurité, un objectif commun

DES RÈGLES COMMUNES

LES RÈGLES VITALES



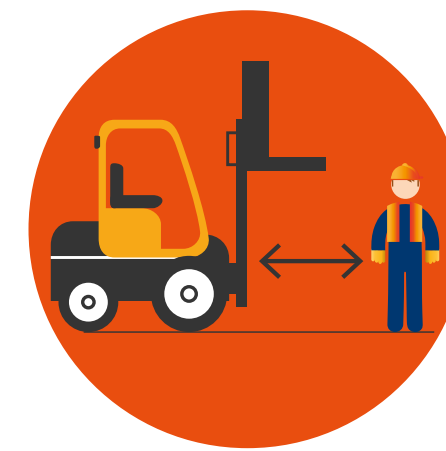
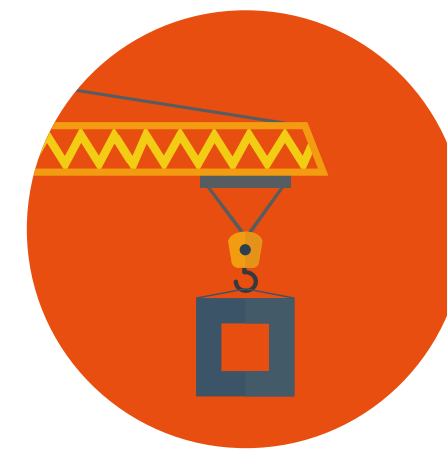
**PORT DES ÉQUIPEMENTS
DE PROTECTION**



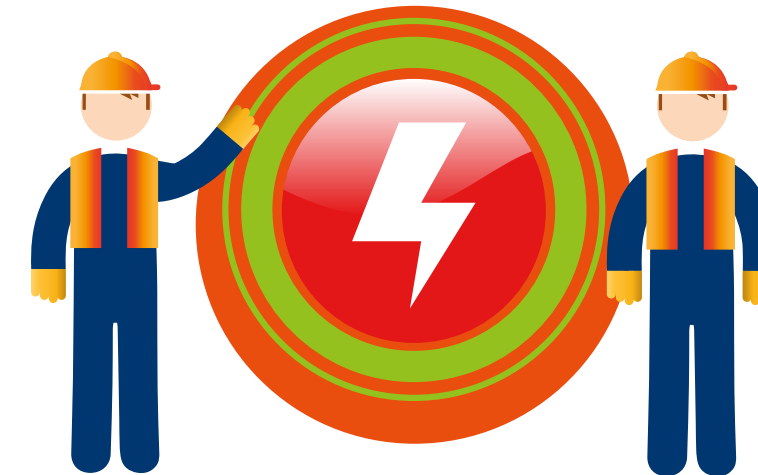
**RISQUE
CHUTE DE HAUTEUR**



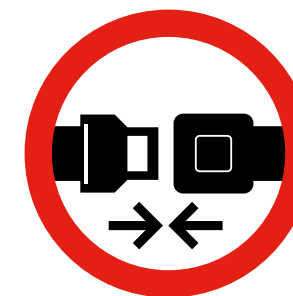
**RISQUE ANOXIE /
ASPHYXIE**



**> RISQUE
MANUTENTION**

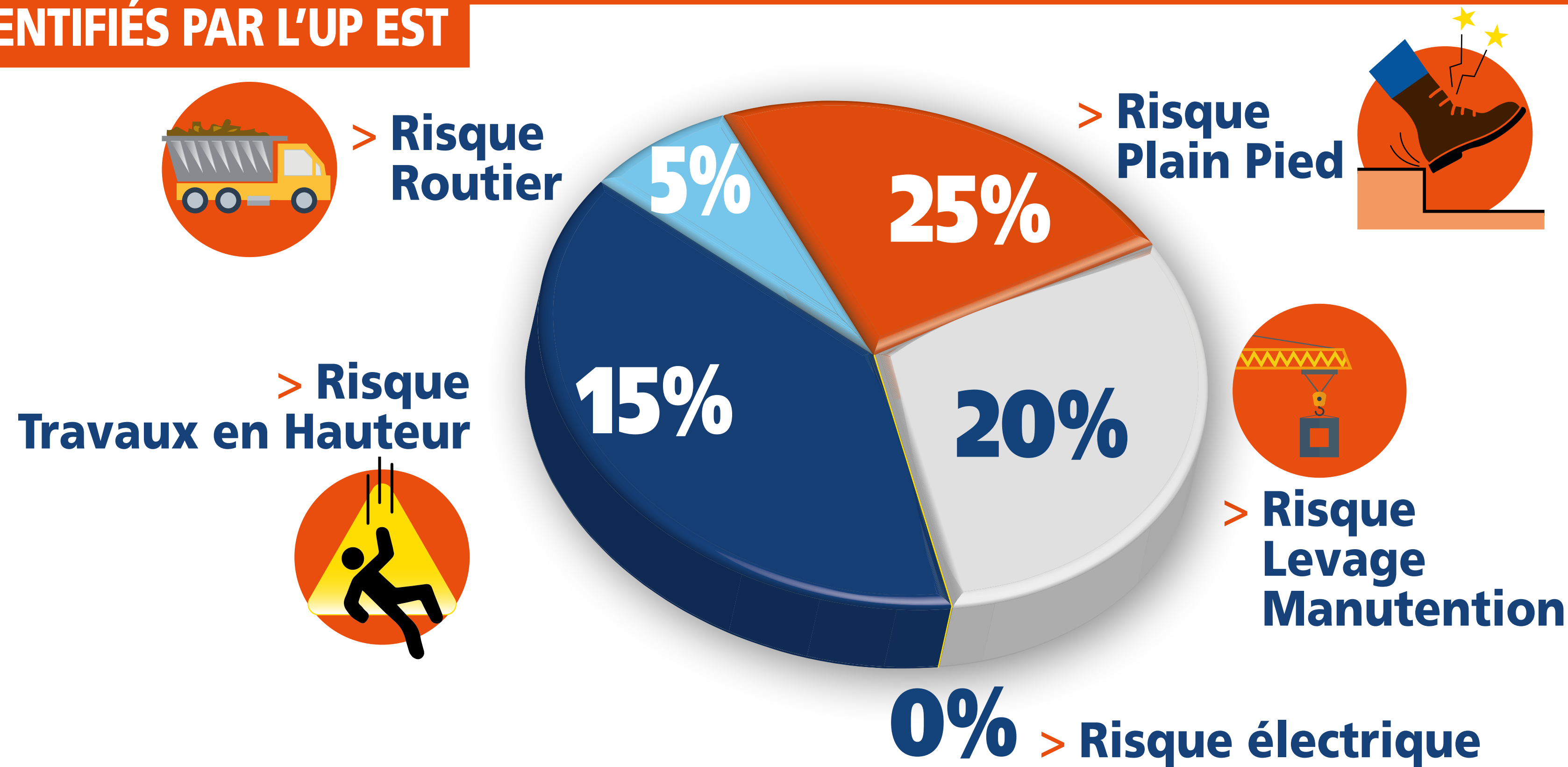


**> RISQUE SOURCES
D'ÉNERGIE**



> RISQUE ROUTIER

LES 5 RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS PAR L'UP EST



EXPLIQUENT

65%

DES
ACCIDENTS
AVEC ARRÊT

> L'ensemble des événements (analyses : accidents - presque accidents - précurseurs) est analysé pour améliorer en continu la maîtrise de nos risques opérationnels

LA SÉCURITÉ = LE RPP

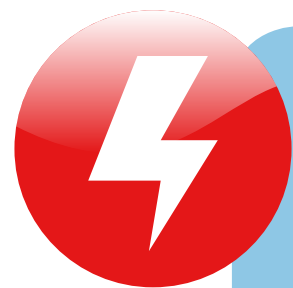
- > **Le RPP**
(Recueil de Prescriptions au Personnel)
définit le rôle des acteurs et les obligations de chacun
lors d'un chantier
- > **Le RPP** s'applique aux personnels EDF et aux prestataires
- > **Le RPP** définit ce qui est prescrit et ce qui est interdit
- > **Le RPP** est téléchargeable sur :

www.massif-du-jura.developpement-edf.com



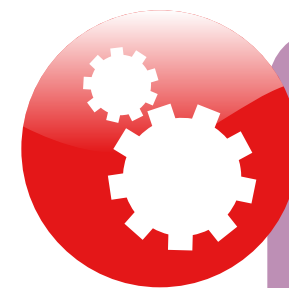
LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET HABILITATIONS

- > **Le RPP**
précise, en fonction des chantiers et de la mission
à réaliser, **les habilitations nécessaires**



Risques électriques Basse Tension Haute Tension

0 : Non électricien
1 : Exécutant
2 : Chargé de Travaux
BR : Chargé d'Interventions



Risques Mécaniques

0 : Non Mécanicien
1 : Exécutant
2 : Chargé de Travaux
MR : Ch. d'Interventions Immédiates en mécanique
M2 Essai : Chargé d'essai



> **EDF** est certifié ISO 14001
Des installations en milieu ouvert proches de milieux naturels
souvent sensibles



GESTION DES DÉCHETS
(PRODUCTION, STOCKAGE,
VALORISATION)



**STOCKAGE DE PRODUITS
DANGEREUX
OU POLLUANTS**



QUALITÉ DE L'EAU



2 - La sécurité, un objectif commun

LE DIALOGUE : COMMENT CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

